

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITE

Juillet 2022

Rapport sur les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique

MINISTERE DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

I-Introduction

En application de l'instruction conjointe N°003/MB/MEF/2017 du 12 avril 2017, fixant les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique et organisant les états de suivi budgétaire, la Direction Nationale des systèmes informatiques produit mensuellement les statistiques de fluidité des dossiers dans la chaîne d'exécution de la dépense publique. Ces données sont communiquées à la Direction Générale du Budget pour la production d'un rapport mensuel à l'attention du Ministre du Budget et du Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan.

L'exécution des dépenses du budget de l'Etat se décline en deux grandes phases (administrative et comptable). La phase administrative concerne : l'engagement, la liquidation et le mandatement ou l'ordonnancement. La phase comptable regroupe la prise en charge de la dépense par un comptable public et le paiement de la dépense.

Les phases et étapes énumérées ci-dessus sont encadrées par des délais.

II- Résultats sur les délais d'exécution de Juillet 2022

Points de stationnement		Acteurs	Délais de référence	Délais observés
I. PHASE DE L'ENGAGEMENT				
Décision d'engagement				
01	Décision d'engagement	Ordonnateur, ordonnateur-délégué	5 jours	73,9% (454 dossiers sur 614 ≤ à 5 jours)
02	Préparation des documents en appui à la décision d'engagement	DAF		
03	Saisie de la décision d'engagement	DAF		
04	Transmission du dossier d'engagement au CF	DAF		
Contrôle et validation du dossier d'engagement				
01	Réception du dossier par les services du CF	Agent du Contrôle Financier (CF)	1 jour	0
02	Affectation du dossier pour étude	CF	4 jours	26,4% (124 dossiers sur 469 ≤ à 4 jours)
03	Etude du dossier (ajournement ou acceptation)	Agent du CF		
04	Validation (ajournement ou acceptation) ou rejet	CF		
05	Transmission au DAF du dossier d'engagement accepté	CF		

Points de stationnement		Acteurs	Délais de référence	Délais observés
II. PHASE DE LA LIQUIDATION				
01	Réception du dossier d'engagement accepté par le CF	DAF	1 jour	0% (Aucun des 565 dossiers traités dans un délai \leq à 1 jour)
Actes posés en dehors du circuit informatisé de la chaîne de la dépense				
02	Mise en demeure du prestataire/fournisseur pour livrer ou attendre livraison conformément aux délais de la lettre de marché	DAF	1 jour à compter de la réception du dossier d'engagement validé par le CF	N/A
03	Livraison /prestation par le prestataire ou le fournisseur	Prestataire/ fournisseur	Dans les limites des délais contractuels	N/A
04	Convocation de la commission de réception	DAF	1 jour après la livraison/prestation	N/A
05	Réception conforme de la prestation ou des fournitures	Commission de réception en présence du DAF	2 jours à compter de la date de la réception conforme	N/A
06	Etablissement du PV de réception conforme	Commission de réception		
07	Constitution du dossier de réception et transmission à l'ordonnateur pour certification du service fait	DAF	1 jour à compter de la date de réception du PV de réception conforme	N/A
08	Certification du service fait	Ordonnateur/ordonnateur délégué	2 jours à compter de la date de transmission du dossier	N/A
Actes posés par l'ordonnateur/DAF dans le circuit informatisé de la chaîne de la dépense				
09	Création du dossier de liquidation, saisie des pièces de liquidation et transmission du dossier au CF	DAF	5 jours	12,7% (72 dossiers sur 565 % \leq à 5 jours)
10	Saisie des pièces de liquidation	DAF		
11	Transmission du dossier de liquidation au CF	DAF		
Contrôle de la liquidation				
01	Réception du dossier de liquidation	Agent du CF	4 jours	87,8% (43 dossiers Sur 49 \leq à 4 jours)
02	Etude du dossier de liquidation	Agent du CF		
03	Validation ou rejet du dossier de liquidation	CF		
04	Transmission dossier de liquidation validé au DAF	CF		
05	Réception par le DAF du dossier de liquidation validé transmis par le CF	DAF	1 jour	0% (aucun dossier sur les 49 n'a été traité dans un délai \leq à 1 jour)

Points de stationnement	Acteurs	Délais de référence	Délais observés	
III. PHASE DE L'ORDONNANCEMENT/MANDATEMENT				
<i>Ordonnancement ou mandatement des dépenses</i>				
01	Réception du dossier de liquidation validé	DAF	1 jour	0% (aucun des 457 dossiers n'a été traité dans le délai)
02	Edition du mandat de paiement et des autres états l'accompagnant	DAF	5 jours	92,6% (423 dossiers sur 457 ont été traités dans un délai ≤ à 5 jours)
03	Soumission du mandat de paiement à la signature de l'ordonnateur	DAF		
04	Signature du mandat	Ordonnateur ou ordonnateur-délégué		
05	Transmission du dossier physique de mandatement à la Division des ordres de recettes/DGB	DAF		
<i>Emission des ordres de recettes sur les dossiers de dépenses hors circuit de la dépense</i>				
01	Réception du dossier physique de mandatement	Chef de division des ordres de recettes/DGB	2 jours	N/A
02	Etude et émission des ordres de recettes	Chef de division des ordres de recettes/DGB		
03	Transmission du dossier de mandatement et les ordres de recettes au DAF	Chef de division des ordres de recettes/DGB		
04	Récupération du dossier physique de mandatement et dépôt à la PGT	DAF		

Points de stationnement	Acteurs	Délais de référence	Délais observés	
IV. PHASE COMPTABLE				
<i>Prise en charge comptable</i>				
01	Réception du dossier de mandatement par les services du PGT (prise en charge extracomptable)	Agent du PGT	1 jour	0% (0 dossiers sur 523 ≤ à 1 jour)
02	Vérification et prise en charge du mandat de paiement	PGT	4 jours	18,4% (96 dossiers sur 523 ≤ à 4 jours)
03	Validation du mandat de paiement	PGT		
<i>Mise en règlement</i>				
01	Validation et programmation pour la mise en règlement du mandat de paiement	PGT	5 jours	100% (455 dossiers sur 455 traités dans un délai ≤ à 5 jour)
02	Emission des OV/OP et mise en règlement	PGT		
03	Récapitulation des OV/OP émis	PGT		
04	Transmission des OV/OP à la BCRG	PGT		
<i>Paiement</i>				
01	Réception des OV/OP par la BCRG	BCRG		1,8% (8 dossiers sur 456 ≤ à 2 jours)

05	Paiement par la BCRG des OV/OP	BCRG	86,4% (394 dossiers sur 456 ≤à 19 jours) 100% (456 dossiers sur 456)
----	--------------------------------	------	---

III- Commentaires portant sur les résultats de l'analyse

A. PHASE ADMINISTRATIVE

La phase administrative de la dépense est composée de l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement ou le mandatement.

De janvier à juillet 2022, 3 453 projets d'engagement ont été initiés. Le niveau des engagements validé par les CF sur la période est de 2 527 dossiers, soit 73,18% des projets d'engagement sur la chaîne dépenses. Les projets de liquidation se sont chiffrés sur la période de 2 832 dossiers dont 409 validés, soit 14,44% des projets d'engagement.

En ce qui concerne les ordonnancements, 2 446 dossiers ont été traités par les DAF dont 2 280 dans les délais, soit 93,21%. Par rapport aux projets d'engagement, le taux des ordonnancements traités est de 66,03%.

a. ENGAGEMENT

L'étape engagement est subdivisée en quatre (4) parties :

- Initiation de l'engagement ;
- Transmission au CF ;
- Réception par le CF ;
- Validation du projet d'engagement par le CF.

Le délai requis pour l'initiation de l'engagement et sa transmission au CF est de cinq (5) jours ouvrés, ainsi, pour le mois de juillet 2022, 614 projets d'engagement ont été initiés sur la chaîne dépense dont 454 ont été traités dans les délais référencés, soit un taux de 73,94%. En ce qui concerne les 160 projets d'engagement restants, ils ont été traités dans les délais compris entre 6 et 30 jours après l'initiation du projet d'engagement, dont 2 projets d'engagement traités par la DAF après 30 jours, à compter de l'initiation de l'engagement.

De manière spécifique, les projets d'engagement non transmis au CF dans les délais concernent le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation pour 146 dossiers, la Présidence de République pour 89 dossiers, les Ministère de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle pour 43 dossiers, le Ministère Délégué à la Présidence chargé de la Défense Nationale pour 33 dossiers et le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et des Guinéens de l'Etranger pour 33 dossiers.

Sur la période sous revue, 574 projets d'engagement ont été réceptionnés et 469 validés par le CF. En ce qui concerne les engagements validés par le CF, 124 engagements ont été validés dans les délais fixés pour cette étape et 345 engagements validés hors délai.

Pour l'étape engagement, le nombre de dossiers engagé est de 565, soit 92,02% du total des projets d'engagement du mois.

Ci-dessous le graphique sur l'historique des niveaux d'engagement des mois de juillet sur les 6 dernières années et celui de l'évolution des engagements de l'année 2022.

Figure 1 : Evolution des engagements aux mois de Juillet de 2017 à 2022

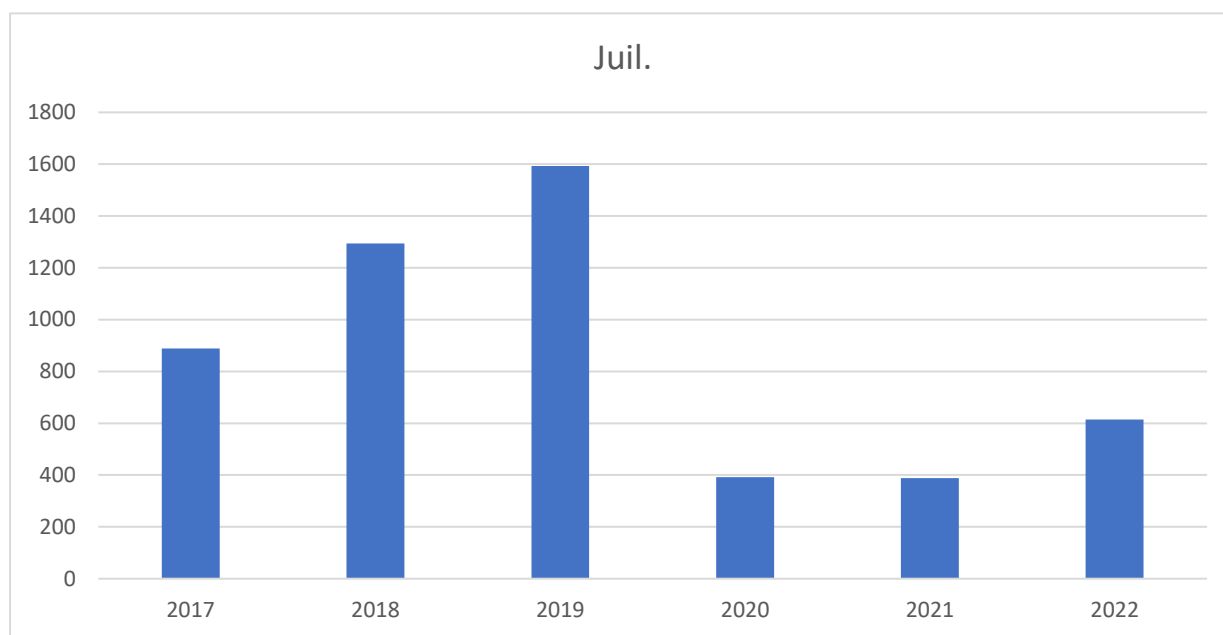


Figure 2 : Evolution des engagements en 2022



b. LIQUIDATION

La liquidation est la deuxième étape de la phase administrative, elle comprend :

- La création du projet de liquidation ;
- La transmission du projet de liquidation au CF ;
- La réception du projet de liquidation par le CF ;
- La validation ou le rejet du projet de liquidation par le CF ;
- La transmission de la liquidation au DAF.

Conformément à l'arrêté régissant les délais, les différentes sous étapes de la liquidation doivent être réalisées dans un délai maximum de cinq (5) jours.

Ainsi, pour le mois de juillet 2022, 565 projets de liquidation ont été initiés par les services DAF des ministères et Institutions. Le nombre de dossiers traités dans les délais par les DAF est de 72, soit 12,7% des projets de liquidations initiés pour le mois, contre 31% le mois dernier.

En ce qui concerne les projets de liquidations non finalisés dans les délais par les DAF, ils se chiffrent à 493 dossiers. Ces dossiers ont été traités dans les délais compris entre 6 et 30 jours.

Les projets de liquidation non traités dans les délais par les DAF concernent principalement le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation pour 146 dossiers, la Présidence de République pour 88 dossiers, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle pour 26 dossiers, le Ministère Délégué à la Présidence chargé de la Défense Nationale pour 33 dossiers et le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour 24 dossiers.

Quant aux projets de liquidation transmis par la DAF, 64 dossiers ont été réceptionnés par le CF dont 33 dossiers dans les délais prévus soit un taux de 51,6% des dossiers transmis.

Le nombre de dossiers de liquidation validé par les CF au mois de juillet 2022, est de 49 dossiers dont 43 dossiers respectant les délais, soit un taux de 87,8%. Par ailleurs, il faut noter que le nombre de dossiers transmis à la DAF après la liquidation par le CF au mois de juillet, est de 457 dossiers. Ainsi, 408 dossiers avaient fait l'objet de validation le mois de juin.

A noter que les Actes posés en dehors du circuit informatisé de la chaîne de la dépense ne sont pas récapitulés car les acteurs n'interviennent pas tous, sur la chaîne informatisée des dépenses.

c. ORDONNANCEMENT/MANDATEMENT

Au mois de juillet 2022, les DAF des différents ministères et Institutions ont réceptionné 457 dossiers liquidés par les CF. Le nombre dossiers en situation de mandatement/ordonnancement traité par les DAF se chiffre à 457 dossiers dont 423 dossiers traités dans les délais de 5 jours, soit un taux de 92,5%.

B. PHASE COMPTABLE

La phase comptable de l'exécution de la dépense publique est composée de la prise en charge de la dépense, l'émission des ordres de virement ou des ordres de paiement et le paiement de la dépense par le comptable public.

Le nombre de jours fixé pour la prise en charge d'une dépense par le comptable public est de 4 jours ouvrés à partir de la réception du mandat. L'émission des OV/OP est prévue pour 5 jours.

Au mois de juillet 2022, les comptables publics ont reçus 523 mandats de paiements. Les mandats pris en charge dans les délais se chiffrent à 102, soit 19,5%. Les émissions des OV/OP concernent 455 mandats qui ont tous été traités dans les délais prescrits.

Paiement

Les délais incombant au paiement à la BCRG ne sont pas encadrés par l'instruction conjointe fixant les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique et organisant les états de suivi budgétaire sur les délais. Cependant, une programmation en amont de la chaîne de la

dépense (plan d'engagement cohérent avec le plan de trésorerie) permettra de réguler les instances et de limiter l'accumulation des restes à payer. Toutefois, il ressort que 456 dossiers ont bénéficié d'un OV ou OP et 456 dossiers ont été payés.

Ci-dessous le tableau synthèse issu de la chaîne des dépenses.

Source : DNSI/Chaîne des dépenses

MINISTERE DU BUDGET
Direction Nationale des
Systèmes Informatiques

**Délais de traitement des dossiers dans les différents
points de stationnement en
Juillet 2022**

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

Lundi, 1 Août 2022

PHASE INTERVALLE	ENGAGEMENT			ORDONNANCEMENT/ MANDATEMENT						PAIEMENT		
	Décision d'engagement t DAF (5jours)	Reception DAF->CF	Contrôle et Validation CF (4jours)	Création et transmission liquidation DAF (5jours)	Reception DAF -> CF	Validation de la liquidation CF	Reception CF->DAF	Ordonnancement ou mandatement DAF (5jours)	Reception DAF->PGT	Prise en charge PGT (4jours)	Emission des OV/OP PGT (5jours)	Paiement des OV/OP BCRG
1-2	382	335	89	35	32	40	457	418	66	64	455	8
3-4	39	30	35	17	1	3		2	32	32		7
5	33	38	8	20	6	3		3	6	6		1
6-8	85	44	60	92	19			23	47	49		18
9-19	58	109	234	307	6	3		8	333	333		360
20-30	15	18	37	80				3	29	29		59
31-41	2		6	14					10	10		3
TOTAL	614	574	469	565	64	49	457	457	523	523	455	456

SITUATION DES DOSSIERS ENGAGES PAR MINISTERE/INSTITUTION

N°	Code Section	Ministères/Institutions	Juillet	Jan - Juillet
1	1	Présidence De La République	89	173
2	2	Primature	0	39
3	3	Ministère Délégué à la chargé de la Défense Nationale	33	127
4	4	MATD	0	84
5	5	M Sécurité Protection Civile	18	37
6	6	Garde des Sceaux, Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	1	91
7	7	Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Etranger	33	289
8	9	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	14	347
9	10	Ministère du Travail et de la Fonction Publique	24	64
10	11	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	4	53
11	12	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	11	45
12	13	Ministère des Mines et de la Géologie	1	36
13	14	Ministère des Infrastructures et des Transports	2	123
14	15	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire	27	53
15	16	Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises	16	139
16	18	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	11	241
17	19	Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables	13	69

18	20	Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation	8	84
19	21	Ministère de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle	43	94
20	22	Ministère de la Communication et de l'Information	1	33
21	23	Ministère de la Jeunesse et des Sports	32	125
22	24	Conseil National de la Transition	2	5
23	25	Cour Suprême	4	6
24	26	HAC	0	3
25	28	Secrétariat Général du Gouvernement	7	20
26	30	Secrétariat Général des Affaires Religieuses	1	40
27	31	Ministère de l'Environnement et du Développement du Durable	16	255
28	33	Grande Chancellerie des Ordres Nationaux	0	4
29	34	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	146	334
30	35	Administration et Contrôle des Grands Projets	0	2
31	36	Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures	19	204
32	37	Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	4	34
33	43	Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat	21	64
34	64	Ministère du Budget	7	94
35	73	Cour des Comptes	1	4
36	99	Dépenses Communes De L'Etat	5	38
TOTAL			614	3 453

Une attention particulière devra être accordée aux dossiers non traités suivant les différentes étapes du circuit de la dépense

Le volume de dossiers non traités suivant les différentes étapes prend de l'ampleur dans le circuit de la dépense. Une attention particulière devrait être accordée à la célérité dans la transmission des dossiers physiques qui doit suivre la transmission électronique. Le respect de cette étape participe à l'amélioration de la collaboration entre les Chefs de Division des Affaires financières (DAF) et les Contrôleurs Financiers d'une part et entre les Ordonnateurs et les Comptables Assignataires (Payeur Général du Trésor et Agent comptable central du Trésor) d'autre part.

En effet, il est constaté ce qui suit :

- Sur **614** décisions d'engagement signés par les ordonnateurs (y compris les dossiers relevant des Gouvernorats), **574 dossiers** ont été réceptionnés par les contrôleurs financiers dont il en résulte **40 dossiers non réceptionnés**.
- Sur **574** dossiers d'engagement réceptionnés par les contrôleurs financiers, **469** ont été validés, donc **105 dossiers restent en instance de traitement pour la période**.
- Sur les **469 dossiers validés** par les contrôleurs financiers, **565** ont été réceptionnés par les DAF, donc il y avait **96 dossiers** instance de traitement dans le circuit encours de traitement au titre du mois précédent.
- Sur **565** projets de liquidation, **64 dossiers** ont été réceptionnés par les Contrôleurs Financiers.
- Sur les **64** dossiers réceptionnés par les contrôleurs financiers **49** ont été liquidés et transmis aux DAF dont **15 dossiers en cours de traitement** ;
- Sur les **49** dossiers liquidés par les contrôleurs financiers, **457** ont été réceptionnés par les DAF dont **408** dossiers étaient en instance de contrôle (en cours de traitement) pour le compte des mois précédents ;
- Sur les **457** dossiers réceptionnés par les DAF, **523 dossiers** ont été pris en charge par les comptables publics, donc **66 dossiers ordonnancés au compte des mois précédents et réceptionnés au mois de juillet** ;
- Sur les **523** dossiers qui ont fait l'objet de pris en charge comptable, **455 dossiers** ont bénéficié d'émission d'Ordre de Virement (OV) et d'Ordre de Paiement (OP). Il en résulte **68 dossiers pris en charge et ne bénéficiant pas d'OV ou OP**.
- Sur les **455 OV/OP** transmis à la Banque Centrale, **456 ont été payés dont 1 au titre des mois précédents**.

Fait à Conakry, le.....

Ahmed Karifa DIAWARA

Pièces jointes :

- *Tableau de synthèse des délais (une page)*
- *Tableaux détaillés des délais par ministère (36 pages couvrant 36 sections budgétaires)*

- *Tableau de fluidité par section budgétaire et nombre de dossiers dans les étapes de la phase administrative du circuit de la dépense*